

COMPTE RENDU OBLIGATOIRE

PRÉLÈVEMENTS SANGLIERS SAISON 2021/2022

Société de chasse :

Commune(s) :

Responsable de la battue / Approche & Affût* (*rayez la mention inutile*) :

Numéro de téléphone : - - -

Date : / /202...

Heure de début :H.....

Heure de fin :H.....

Type de chasse : Affût & Approche Battue

Nombre d'animaux vus :

Nombre d'animaux tirés :

Animaux blessés :

Nombre de chasseurs ayant participé (chasseurs et piqueux) :

Appel conducteur chien de recherche au sang : Oui Non

PRÉLÈVEMENTS DE SANGLIERS



DATES	COMMUNES	NOMBRES	POIDS PLEIN	SEXE		ÂGE		MODE DE PRÉLÈVEMENT		
				Mâle	Femelle	Jeune	Adulte	Chasse Battue ou Affût* (<i>rayez la mention inutile</i>)	Battue administrative	Route collision
			<input type="text"/> Kg <input type="text"/> g							
			<input type="text"/> Kg <input type="text"/> g							
			<input type="text"/> Kg <input type="text"/> g							
			<input type="text"/> Kg <input type="text"/> g							
			<input type="text"/> Kg <input type="text"/> g							
			<input type="text"/> Kg <input type="text"/> g							
Nbre total de sangliers prélevés :										

CHAQUE PRÉLÈVEMENT DE SANGLIER (1^{ER} JUIN 2021 – 31 MARS 2022) FERA L'OBJET D'UNE DÉCLARATION OBLIGATOIRE DANS LES 72 HEURES.